

Talon, on lit cette phrase qui caractérisa les inébranlables prétentions du parlement: «Autrefois les volontés de nos rois n'étaient point exécutées dans les peuples qu'elles ne fussent souscrites en original de tous les grands du royaume à présent cette juridiction est dévolue dans les parlements; nous jouissons de cette puissance seconde que la prescription des temps autorise.» Mazarin répondit par un coup d'autorité. Le 28 août, au sortir du *Te Deum* chanté en l'honneur de la victoire de Lens, trois parlementaires des plus décidés, Potier de Blancmesnil, Charton et Broussel, furent arrêtés; Charton réussit à s'échapper, les deux autres furent incarcérés, l'un à Vincennes, l'autre à Saint-Germain. Ce fut le signal du soulèvement; de toutes parts le peuple courut aux armes, on tend les chaînes, les gardes-français sont obligés de se replier autour du Palais-Royal. Gondy, dont les menées avaient préparé le soulèvement, essaya en vain de s'interposer comme médiateur entre le peuple et la cour; mais le peuple, animé d'Autrîche qui, dit-on, alla jusqu'à faire le geste de le souffleter, l'est à son retour, comme il se présentait avec le maréchal de La Moilleraye pour annoncer que Broussel allait être rendu sous condition à la liberté, assailli par une grêle de pierres et manque de perdre la vie dans cette échauffourée.

Anne d'Autriche appelait encore cette effervescence un feu de paille; mais tout Paris était soulevé et hérisse de barricades. Le parlement en corps, ayant à sa tête Matthieu Molé, résolut de se rendre au Palais-Royal pour demander ses membres «absents»; au Plessis la direction de la guerre étrangère, résolut d'étouffer en personne la guerre civile. La Normandie entra dans le calme après une courte expédition; Bordeaux fut également pacifié; mais le duc de Rohan, qui se rebelle dans le Nord-Centre, le maréchal Du Plessis réussit à prendre Rethel, malgré Turenne, qui accourait au secours de la ville assiégée, et à battre le grand capitaine lui-même quelques jours après (15 décembre 1650).

Mazarin crut triompher. C'était le moment de son plus grand péril. Les restes de la vieille *Fronde* s'agitèrent à Paris; le parlement demandait à connaître du procès des princes, et, sur la résistance de la cour, vint à une grande majorité leur délivrance. Mazarin avait compté tenir des deux *Frondes* en échec l'une par l'autre; il s'était trompé; elles faisaient alliance. Le duc d'Orléans (Gaston) se déclara pour les princes; une assemblée de la noblesse décidait le soulèvement du royaume contre Mazarin. Le cardinal vaincu par cette coalition, dut prendre le chemin de l'exil, et une délibération du parlement lui donna que quinze jours pour franchir la frontière; passé ce délai, il était permis de «lui courir sus» (9 février). La reine, qui ne pouvait sacrifier qu'un appui, et comptait le rejoindre à Saint-Germain, tomba elle-même, avec le jeune roi, au pouvoir des coalisés. Il fallut céder et signer la délivrance de Condé.

Mazarin était éloigné; la reine semblait disposée à toutes les concessions; Condé, libre, hésitait à engager sans motif la guerre civile. Son animosité contre le cardinal de Retz, rallié à la cour, et les instances de sa sœur, la duchesse de Longueville, le décidèrent. S'appuyant sur les Espagnols, avec lesquels il négociait depuis longtemps et auxquels il avait des places, il soulève le duc de Lorraine et la Guyenne; tout le sud-ouest fut bientôt en feu. Cependant Mazarin rentra en France malgré les décrets de banissement, ralliant autour de lui une petite armée, et ce qui valait mieux encore, Turenne, plus rejoignant la cour, décidée à jouer une dernière partie. En ce moment, elle errait sur les bords de la Loire, protégée par la petite armée du maréchal Hocquincourt, qui assiégeait Angers, où le duc de Rohan commandait les rebelles; Mlle de Montpensier, fille de Gaston, s'était emparée d'Orléans; Paris était neutre, quoique le parlement maintint l'exil du cardinal; les plus grandes forces des rebelles étaient campées vers Montargis, et Condé, abandonnant la Guyenne, venait se mettre à leur tête.

Les deux armées se rencontrèrent: les frondeurs réunis sous la main de Condé, les troupes royales divisées en deux corps, l'un sous Turenne, l'autre sous Hocquincourt. Hocquincourt fut culbuté à Briare (7 avril), et Turenne ne dut qu'à une belle manœuvre de ne pas se voir entièrement écrasé à Bléneau (11 avril). Cependant tout était indécis, tant que Paris ne se prononçât pas. Turenne se rapprocha; vainqueur à Etampes, il tourna la capitale et occupa Saint-Denis. Les portes s'en rapprochèrent. Des conférences s'ouvrirent à Rueil le 9 février suivant, et, après beaucoup de pourparlers et de transactions, un traité de paix fut signé. Les choses furent remises dans l'état où elles étaient lors de la déclaration du 24 octobre; le roi eut seulement la permission d'emprunter 24 millions pour les besoins urgents. Quant aux frondeurs, leurs prétentions, ou au moins celles qui étaient même des subalternes, de cette cohue de petits princes et seigneurs dont l'épée s'était mise au service des parlementaires, disons-nous, furent si exorbitantes, que le cardinal n'eut d'autre parti que de les éloigner encore une fois. Condé résolut à continuer la guerre en partisan, quittant

Paris dès que la réconciliation eut chancelé d'aboutir, et le roi fit son entrée dans la capitale (21 octobre). Bientôt la lassitude ramena Mazarin, qui put jouir de sa victoire, pensant qu'elle n'était que la première *Fronde*; elle mit fin seulement à la première *Fronde*.

La seconde a un tout autre caractère. Les parlementaires, une fois satisfaits par quelques concessions, quelques-uns, achetés assez cherement, comme Gondy qui vout le chapeau de cardinal, se sont rapprochés de la reine et du cardinal. Mais une nouvelle *Fronde*, celle des petits-maitres, va sortir des prétentions de la noblesse qui avait, jusque-là, servi la cour. Enorgueilli des services qu'il avait rendus, Condé marchait à la conquête du pouvoir à travers les complots et les intrigues; il faut dire de plus que Mazarin ne se montra pas très-habile vis-à-vis de lui, et le froissa volontairement. Diverses circonstances restées obscures, comme le coup de pistolet tiré au Pont-Neuf, sur le carrosse du prince, tentative dont il accusa d'abord les parlementaires, puis le cardinal, décidèrent l'hostilité du vainqueur de Rocroi et de Lens: c'était juste le moment où la vieille *Fronde* se ralliait en partie à la cour. Mazarin crut qu'il ne risquait rien en essayant encore d'un coup d'autorité; il fit jeter à Vincennes les princes de Condé et de Conti et le duc de Longueville.

C'était le commencement de la guerre. La duchesse de Longueville sut, dans cette première phase des hostilités, rallier Turenne à son parti; Turenne s'empara de Senay; en même temps la Normandie et Bordeaux se soulevèrent. Mazarin, laissant au maréchal Du Plessis la direction de la guerre étrangère, résolut d'étouffer en personne la guerre civile. La Normandie entra dans le calme après une courte expédition; Bordeaux fut également pacifié; mais le duc de Rohan, qui se rebelle dans le Nord-Centre, le maréchal Du Plessis réussit à prendre Rethel, malgré Turenne, qui accourait au secours de la ville assiégée, et à battre le grand capitaine lui-même quelques jours après (15 décembre 1650).

Mazarin crut triompher. C'était le moment de son plus grand péril. Les restes de la vieille *Fronde* s'agitèrent à Paris; le parlement demandait à connaître du procès des princes, et, sur la résistance de la cour, vint à une grande majorité leur délivrance. Mazarin avait compté tenir des deux *Frondes* en échec l'une par l'autre; il s'était trompé; elles faisaient alliance. Le duc d'Orléans (Gaston) se déclara pour les princes; une assemblée de la noblesse décidait le soulèvement du royaume contre Mazarin. Le cardinal vaincu par cette coalition, dut prendre le chemin de l'exil, et une délibération du parlement lui donna que quinze jours pour franchir la frontière; passé ce délai, il était permis de «lui courir sus» (9 février). La reine, qui ne pouvait sacrifier qu'un appui, et comptait le rejoindre à Saint-Germain, tomba elle-même, avec le jeune roi, au pouvoir des coalisés. Il fallut céder et signer la délivrance de Condé.

Mazarin était éloigné; la reine semblait disposée à toutes les concessions; Condé, libre, hésitait à engager sans motif la guerre civile. Son animosité contre le cardinal de Retz, rallié à la cour, et les instances de sa sœur, la duchesse de Longueville, le décidèrent. S'appuyant sur les Espagnols, avec lesquels il négociait depuis longtemps et auxquels il avait des places, il soulève le duc de Lorraine et la Guyenne; tout le sud-ouest fut bientôt en feu. Cependant Mazarin rentra en France malgré les décrets de banissement, ralliant autour de lui une petite armée, et ce qui valait mieux encore, Turenne, plus rejoignant la cour, décidée à jouer une dernière partie. En ce moment, elle errait sur les bords de la Loire, protégée par la petite armée du maréchal Hocquincourt, qui assiégeait Angers, où le duc de Rohan commandait les rebelles; Mlle de Montpensier, fille de Gaston, s'était emparée d'Orléans; Paris était neutre, quoique le parlement maintint l'exil du cardinal; les plus grandes forces des rebelles étaient campées vers Montargis, et Condé, abandonnant la Guyenne, venait se mettre à leur tête.

Les deux armées se rencontrèrent: les frondeurs réunis sous la main de Condé, les troupes royales divisées en deux corps, l'un sous Turenne, l'autre sous Hocquincourt. Hocquincourt fut culbuté à Briare (7 avril), et Turenne ne dut qu'à une belle manœuvre de ne pas se voir entièrement écrasé à Bléneau (11 avril). Cependant tout était indécis, tant que Paris ne se prononçât pas. Turenne se rapprocha; vainqueur à Etampes, il tourna la capitale et occupa Saint-Denis. Les portes s'en rapprochèrent. Des conférences s'ouvrirent à Rueil le 9 février suivant, et, après beaucoup de pourparlers et de transactions, un traité de paix fut signé. Les choses furent remises dans l'état où elles étaient lors de la déclaration du 24 octobre; le roi eut seulement la permission d'emprunter 24 millions pour les besoins urgents. Quant aux frondeurs, leurs prétentions, ou au moins celles qui étaient même des subalternes, de cette cohue de petits princes et seigneurs dont l'épée s'était mise au service des parlementaires, disons-nous, furent si exorbitantes, que le cardinal n'eut d'autre parti que de les éloigner encore une fois. Condé résolut à continuer la guerre en partisan, quittant

Paris dès que la réconciliation eut chancelé d'aboutir, et le roi fit son entrée dans la capitale (21 octobre). Bientôt la lassitude ramena Mazarin, qui put jouir de sa victoire, pensant qu'elle n'était que la première *Fronde*; elle mit fin seulement à la première *Fronde*.

La seconde a un tout autre caractère. Les parlementaires, une fois satisfaits par quelques concessions, quelques-uns, achetés assez cherement, comme Gondy qui vout le chapeau de cardinal, se sont rapprochés de la reine et du cardinal. Mais une nouvelle *Fronde*, celle des petits-maitres, va sortir des prétentions de la noblesse qui avait, jusque-là, servi la cour. Enorgueilli des services qu'il avait rendus, Condé marchait à la conquête du pouvoir à travers les complots et les intrigues; il faut dire de plus que Mazarin ne se montra pas très-habile vis-à-vis de lui, et le froissa volontairement. Diverses circonstances restées obscures, comme le coup de pistolet tiré au Pont-Neuf, sur le carrosse du prince, tentative dont il accusa d'abord les parlementaires, puis le cardinal, décidèrent l'hostilité du vainqueur de Rocroi et de Lens: c'était juste le moment où la vieille *Fronde* se ralliait en partie à la cour. Mazarin crut qu'il ne risquait rien en essayant encore d'un coup d'autorité; il fit jeter à Vincennes les princes de Condé et de Conti et le duc de Longueville.

C'était le commencement de la guerre. La duchesse de Longueville sut, dans cette première phase des hostilités, rallier Turenne à son parti; Turenne s'empara de Senay; en même temps la Normandie et Bordeaux se soulevèrent. Mazarin, laissant au maréchal Du Plessis la direction de la guerre étrangère, résolut d'étouffer en personne la guerre civile. La Normandie entra dans le calme après une courte expédition; Bordeaux fut également pacifié; mais le duc de Rohan, qui se rebelle dans le Nord-Centre, le maréchal Du Plessis réussit à prendre Rethel, malgré Turenne, qui accourait au secours de la ville assiégée, et à battre le grand capitaine lui-même quelques jours après (15 décembre 1650).

Mazarin crut triompher. C'était le moment de son plus grand péril. Les restes de la vieille *Fronde* s'agitèrent à Paris; le parlement demandait à connaître du procès des princes, et, sur la résistance de la cour, vint à une grande majorité leur délivrance. Mazarin avait compté tenir des deux *Frondes* en échec l'une par l'autre; il s'était trompé; elles faisaient alliance. Le duc d'Orléans (Gaston) se déclara pour les princes; une assemblée de la noblesse décidait le soulèvement du royaume contre Mazarin. Le cardinal vaincu par cette coalition, dut prendre le chemin de l'exil, et une délibération du parlement lui donna que quinze jours pour franchir la frontière; passé ce délai, il était permis de «lui courir sus» (9 février). La reine, qui ne pouvait sacrifier qu'un appui, et comptait le rejoindre à Saint-Germain, tomba elle-même, avec le jeune roi, au pouvoir des coalisés. Il fallut céder et signer la délivrance de Condé.

Mazarin était éloigné; la reine semblait disposée à toutes les concessions; Condé, libre, hésitait à engager sans motif la guerre civile. Son animosité contre le cardinal de Retz, rallié à la cour, et les instances de sa sœur, la duchesse de Longueville, le décidèrent. S'appuyant sur les Espagnols, avec lesquels il négociait depuis longtemps et auxquels il avait des places, il soulève le duc de Lorraine et la Guyenne; tout le sud-ouest fut bientôt en feu. Cependant Mazarin rentra en France malgré les décrets de banissement, ralliant autour de lui une petite armée, et ce qui valait mieux encore, Turenne, plus rejoignant la cour, décidée à jouer une dernière partie. En ce moment, elle errait sur les bords de la Loire, protégée par la petite armée du maréchal Hocquincourt, qui assiégeait Angers, où le duc de Rohan commandait les rebelles; Mlle de Montpensier, fille de Gaston, s'était emparée d'Orléans; Paris était neutre, quoique le parlement maintint l'exil du cardinal; les plus grandes forces des rebelles étaient campées vers Montargis, et Condé, abandonnant la Guyenne, venait se mettre à leur tête.

Les deux armées se rencontrèrent: les frondeurs réunis sous la main de Condé, les troupes royales divisées en deux corps, l'un sous Turenne, l'autre sous Hocquincourt. Hocquincourt fut culbuté à Briare (7 avril), et Turenne ne dut qu'à une belle manœuvre de ne pas se voir entièrement écrasé à Bléneau (11 avril). Cependant tout était indécis, tant que Paris ne se prononçât pas. Turenne se rapprocha; vainqueur à Etampes, il tourna la capitale et occupa Saint-Denis. Les portes s'en rapprochèrent. Des conférences s'ouvrirent à Rueil le 9 février suivant, et, après beaucoup de pourparlers et de transactions, un traité de paix fut signé. Les choses furent remises dans l'état où elles étaient lors de la déclaration du 24 octobre; le roi eut seulement la permission d'emprunter 24 millions pour les besoins urgents. Quant aux frondeurs, leurs prétentions, ou au moins celles qui étaient même des subalternes, de cette cohue de petits princes et seigneurs dont l'épée s'était mise au service des parlementaires, disons-nous, furent si exorbitantes, que le cardinal n'eut d'autre parti que de les éloigner encore une fois. Condé résolut à continuer la guerre en partisan, quittant

cette disposition. Qui eût fouillé dans la panetière du célèbre pamphlétaire eût trouvé la *fronde* et les *cailloux*.

ALFRED NETTEMET.

«Aujourd'hui (en 1829), continua Jollivet, l'avenir d'un jeune homme pauvre est dans le journalisme; c'est ce que ne comprennent pas assez mes tristes amis. Ils ne se doutent pas que la dernière conspiration est morte avec le carbonarisme, et que la publicité est la *fronde* avec laquelle le *David populaire* frapperait à la tête le *Goliath monarchique*...»

EMOND TEXIER.

«Je continuai à me battre comme je devais. Dieu vint en aide au bon droit et fit encore une fois triompher *David* de *Goliath*. L'air sacré de la patrie double les forces de l'homme qui combat pour elle. Les bergers de l'Espagne abattirent ces géants qui avaient foulé l'Europe sous leurs pieds. L'aigle impériale fut obligée d'ouvrir les serres et de lâcher sa proie. La liberté avait vaincu la gloire.»

FÉLICIEN MALLEFILLE.

**Fronde** (HISTOIRE DE LA), par Sainte-Aulaire (Paris, 1827). La narration est claire, vive, simple, naturelle, dégagée de digressions et marchant droit au but; non-seulement l'élocution est élégante sans recherche, ingénieuse et correcte sans efforts, mais les faits sont bien distribués, et les acteurs groupés avec un art qui met tout en lumière sans altérer en rien la vérité. Les vues et les théories historiques contenues dans ce livre sont ce qui le recommande le plus à l'attention. L'auteur y regrette l'ancien ordre social dont la *Fronde* fut le tombeau, et qui, en se développant régulièrement, eût produit, selon lui, d'autres institutions. Il voit dans la féodalité une organisation où, de proche en proche, le faible trouvait protection contre le puissant qui l'opprimait, où les devoirs, réciproques comme les services, formaient une chaîne qui rattachait entre eux tous les membres de la famille féodale. Tous étaient ainsi à l'égard du roi, lequel formait le dernier et le principal anneau de la chaîne, dans un état de dépendance, mais qui n'avait rien de servile. D'après M. de Sainte-Aulaire, ce système de hiérarchie, qui, du reste, dit-il, n'est qu'un idéal plutôt que l'état réel du moyen âge, eût fécondé en promesses, et la chaîne des libertés publiques perdît beaucoup à sa destruction. Partant de cette idée, M. de Sainte-Aulaire juge sévèrement Richelieu et les autres fondateurs de l'unité nationale. On peut juger de l'esprit du livre par la citation suivante, extraite du premier chapitre :

«L'administration du cardinal de Richelieu fut sanguinaire, offensive pour la noblesse et la magistrature, et dégradante pour le caractère français; elle toujours honora l'esprit d'indépendance et de liberté. Pendant deux années, dit La Rocheoucauld, Richelieu avait violé toutes les lois du royaume, renversé toutes les formes de la justice, et des finances. La volonté royale était devenue le souverain tribunal de la vie et des biens des hommes. Pour triompher des résistances que les traditions, les mœurs et les intérêts opposaient à cette révolution, il fallut multiplier les coups d'Etat; les coups d'Etat amenèrent les révoltes.

«Les actes, ainsi que la judicieusement remarqué un des hommes les plus éclairés de notre époque, sont de la même nature et doivent être jugés par les mêmes principes. En effet, que le souverain attaque ses sujets ou que les sujets attaquent leur souverain à main armée, c'est toujours l'empire de la force substituée à l'empire de la loi, et, dans un cas comme dans l'autre, de grands désordres vengeront les droits méconnus.»

**Fronde** (LA), opéra en cinq actes, paroles de MM. Augusto Maquet et Jules Lacroix, musique de Niedermeyer, représenté à l'Opéra le 2 mai 1852. Cet ouvrage important n'a pas eu le succès qu'il méritait. Il y a plus de musique, d'harmonie, de mélodie dans une seule scène de la *Fronde* que dans tout l'opéra de *Holand à Roncevaux*; et cependant ce dernier a été porté aux étoiles à l'époque où il parut, tandis que l'autre a sombré presque aussitôt dans le gouffre de l'oubli. C'est peut-être la faute du livret, qui manque d'intérêt et de ces situations fortes qui conviennent à notre scène lyrique. Deux dames de leur époque éprouvent une passion violente pour le jeune frondeur Richard de Sauveterre. Loïse de Champvilliers, par sa curiosité, le perd, le fait mettre en prison. Hélène de Thémisnes lui offre des moyens honteux d'évasion, et le pauvre Richard se précipite de désespoir du haut de la plate-forme du château. Le duc de Beaufort joue aussi un rôle dans la pièce; mais cette figure n'a aucun intérêt réel, parce qu'elle est en contradiction constante avec l'histoire. L'introduction, formée d'un chœur chanté par la faction des impérialistes, est, elle-même, digne de la phrase de Richard : *Cœur, jadis à vous, je ne puis vous le rendre, a de la noblesse; le chœur : Ah ! quelle fête ! a de la chaleur. L'air de Thémisnes, au second acte, a une remarquable beauté. *Où, notre vote supplie*, le finale magnifique du quatrième acte, plein de gran-*

deur et de passion; les récitatifs traités dramatiquement et presque partout mesurés, ce qui n'empêche pas le chanteur de les déclarer; tout cela aurait suffi pour faire classer la *Fronde* parmi les premiers ouvrages de second ordre, si cet opéra eût été joué vingt ans plus tôt, avant l'invasion du romantisme, de l'effet recherché et obtenu par les sensations fortes, nous allions dire par les commotions. Au milieu d'un tel courant, les compositeurs dotés de génie peuvent seuls dominer les vagues; les musiciens même excellents, dotés à un haut degré de sensibilité et de goût, comme Niedermeyer, apparaissent à peine à la surface. Rogot, Ohin, Marié, Lucien, König, Prévôt, Guignot, Mme Tedesco, Mlle La Gruta, formaient un ensemble assez satisfaisant.

**FRONDE, ÉE** (ron-de) part. passé du v. *Fronder*. Lancé avec une fronde : *FRONDER vigourement*.

— Fig. Attaqué, critiqué : *Etre FRONDE* de tout le monde.

**FRONDER** v. a. ou tr. (ron-dé) — *rad. fronde*. Jeter, lancer avec une fronde : *FRONDER avec des pierres*.

chaque d'eux avait une fronde, Non pas pour fronder des arrêts, Mais des pierres, cailloux et gros.

SCARON.

«Attaque, poursuive à coups de fronde : Ces gaminus nous FRONDERONT pendant toute notre promenade.»

— Fig. Attaquer, blâmer, condamner, critiquer : *Bien des gens ont FRONDE* cette comédie, mais les rieurs ont été pour elle. (Mol.) La critique FRONDE tout pour être crue supérieure à tout. (Boiste.)

... La cour et le beau monde Ne sont pas faits pour celui qui la fronde.

On peut fronder les vanités Quand on est au sein de la gloire.

Voltaire.

J'aime à fronder les vanités gothiques Et les cordons de toutes les couleurs.

BÉRANGER.

— Absol. Aimer à FRONDER. *De petits garçons qui s'amusaient à FRONDER*. (Acad.)

— Intrans. *Fronder contre quelqu'un*. Parler contre quelqu'un, en dire du mal : *On a FRONDE* rudement *contre M. de Saint-Malo*, que son neveu s'est trouvé obligé de se battre contre un gentilhomme de Basse-Bretagne. (Mme de Sév.) Il eut.

— Hist. Prendre part aux intrigues, aux luttes de la Fronde.

Se fronder v. pr. Etre lancé avec la fronde : *Les pierres rondes sont celles qui se FRONDENT le mieux*.

— Fig. Etre blâmé, critiqué : *Dans quel pays les actes du pouvoir ne se FRONDENT-ils pas un peu?*

— Réciproq. Se critiquer mutuellement : *Il est amusant de les entendre se FRONDER l'un l'autre*.

— Syn. *Fronder, blâmer, censurer, condamner, critiquer, réprimander, épiloguer, imputer, reprendre, réprimander, reprocher, trouver à redire*. V. *Blâmer*.

— Antonymes. *Aduler, flatter, encenser, approuver*.

**FRONDERIE** s. f. (ron-de-rie) — *rad. fronde*. Hist. Mouvements, tumultes de la Fronde.

— Par anal. Troubles populaires : *Il y a tel de grandes FRONDERIES, mais cela s'évase en vingt-quatre heures*. (Mme de Sév.) *Six mois de paix et sans FRONDERIE ne peuvent-ils pas remédier aux désordres?* (Naudé.)

**FRONDESCENCE** s. f. (ron-dess-san-se) — du lat. *frondescere*, se couvrir de feuilles). Zooph. Expansions filiformes des polypiers.

— Bot. Syn. de *VERNATION*, de *FOLIATION* et de *FRULLISON*.

**FRONDESCENT, ENTE** adj. (ron-dess-san-tes) — *rad. frondescere*. Qui se couvre de feuillage : *Rameaux FRONDESCENTS*.

— Hist. nat. Ce genre a beaucoup d'affinité avec les *laphosiris*; mais il s'en distingue bien par sa forme FRONDESCENTE. (M. Edwards.)

**FRONDER** v. m. (ron-deur) — *rad. fronder*. Celui qui lance des pierres, des balles, avec une fronde : *David est le plus célèbre FRONDER* de l'antiquité. *Les archers crétois et les FRONDEURS baléares avaient une réputation méritée*. (Mérimée.)

— Encycl. Les Grecs s'exerçaient de bonne heure à devenir habiles FRONDEURS. Leur infanterie légère était presque entièrement composée de cette arme. Xénophon nous montre les *frondeurs* se servant d'un sac comparable au tournoiement ou aux *gibbernes* que les soldats portaient à leur ceinture pendant les combats, et destinée à renfermer les projectiles de la fronde. Les *frondeurs* se servaient tantôt de pierres, tantôt de balles de plomb :

..... *Balarica plumhum*  
Funda jacit,  
dit Ovide. Ils lançaient ces balles de plomb avec une telle violence, dit Sénèque, que le mouvement amolissait le plomb en l'air. Quant aux pierres, elles étaient rondes pour la plupart. Diodore de Sicile, en parlant des habitants des îles Baléares, affirme qu'il

n'y avait ni bouclier, ni casque, ni cuirasse qui fussent à l'épreuve de leurs balles : « *Et acuta et galea et omne armorum tegumentum perfringunt* », Végèce dit : « Les sagittaires et les *frondeurs* prennent pour but une espèce de fascine; ils s'en éloignent de 600 pas, et il arrive souvent qu'ils la frappent avec la flèche et les pierres de la fronde. Cela nous paraît extraordinaire parce que nous ne faisons plus usage de ces armes.»

Les *frondeurs* romains ne furent jamais aussi bien exercés. On ne vit d'excellents *frondeurs* dans leurs temps anciens, que lorsque les étrangers leurs armées d'abord nationales, les *frondeurs* grecs, les *frondeurs* des îles Baléares, etc. Les Français se servaient peu de la fronde; ils lui préféraient la hache et le javalot. Les Français du moyen âge eurent aussi des *frondeurs*, mais peu habiles. Quelquefois ceux qui servaient dans cette arme étaient appelés *frondeurs*, mais ce nom que quelques auteurs ont cru avoir été créé en souvenir de l'habileté des habitants des îles Baléares, mais qui, en réalité, dérivait de *balles*, parce que les *frondeurs* du moyen âge lançaient des balles de plomb. Les défenseurs d'Orléans, pendant le règne de Charles VII, étaient armés de frondes à bâton, comme le témoignent les récits de ce siège. Les Bretons, sous Philippe de Valois, et les Gascons, sous Charles VIII, combattirent encore avec la fronde. Après les guerres de religion, il n'y eut plus de *frondeurs* français. Néanmoins, pendant les guerres civiles qui remplirent le siècle suivant, les hommes d'armes à feu. C'est ce qui arriva notamment au siège de Sancerre, en 1572. Les défenseurs de cette ville tirèrent même un si grand nombre de coups de fronde, que ces armes furent nommées *pistolet* ou *arquebuses* de Sancerre. Le P. Daniel a établi une comparaison assez singulière entre les fusillers et les *frondeurs* : « Il y a de la différence entre ces deux corps, et il affirme que les *frondeurs* remportaient la victoire, parce que leur fronde portait plus loin que les fusils d'alors (600 pas) et qu'ils auraient eu le temps de faire deux ou trois décharges de leurs boulettes de plomb avant que les fusiliers eussent pu charger leurs fusils.

Le perfectionnement et l'usage des armes à feu ont entièrement discrédité *le faire la fronde*, sur le champ de bataille. (C. de Retz.) Le nom de *FRONDER* avait été donné, dès le commencement des désordres, à celui du parlement qui était opposé aux sentiments de la cour. (La Rocheff.)

— Fig. Personne mécontente, portée à critiquer : *Il se plaint de ce que se fait ou se dit : En politique il faut toujours laisser un peu à ronger aux FRONDEURS*. (J. Joubert.) *Buitez la société des FRONDEURS, ils sont les auteurs et dégoûtés de la vie*. (Boiste.)

Les temps sont loin de nous, où des *frondeurs* béniâmes Décochaient leurs longs vers des potes naïves.

BARTHÉLEMY.

Regrettera qui vent le bon vieux temps; Je ne puis en dire rien, car j'ai vu de trop près. Qui pour mon bien, m'a fait naître en cet âge Tant décrié par nos tristes *frondeurs*.

Voltaire.

— Adjectif. Qui est enclin à blâmer, à critiquer : *Louis XV laissa en France, pour héritage à son successeur, un esprit FRONDEUR nécessairement excité par les fautes sans nombre qu'il avait commises*. (Mme de Staël.) *De l'esprit FRONDEUR à l'adulation, il n'y a qu'un pas*. (Chateaub.)

**Frondeur** (LA), titre de plusieurs journaux. Voir quelques-uns d'entre eux :

Le *Frondeur* ou la *Satire des factieux*, feuille royaliste, qui continua l'*Étoile du soir*, de Desjardins supprimés lors du coup d'Etat du dernier mois de l'an V, et fut supprimée dès le troisième mois de l'an VI, le 26 mai.

Le *Frondeur*, par Ch. Robert, 1818, 2 nos in-8.

Le *Frondeur européen*, in-fol., 1842.

Le *Frondeur impartial*, août 1825-juliet 1826; suite du *Diable boiteux*. C'était une feuille dans le genre du *Miroir*, satirique et politique au fond, sous les apparences d'une gazette littéraire et théâtrale.

Le *Frondeur*, journal de la banlieue, décembre 1844-juin 1846, etc., etc.

**FRONDEVILLE** (Thomas-Louis-César-Lambert, marquis de), constituant célèbre, né à Lisieux en 1758, mort en 1816. Il fut président à mortier au parlement de Rouen lorsque le bailliage de cette ville le nomma député aux états généraux (1789). Il s'y fit remarquer par son éloquence, mais encore plus par ses emportements. Partisan de l'ancien régime, il défendit avec vigueur l'autorité expirante des parlements et prit en main la cause de

tous les conspirateurs royalistes. Le 20 janvier 1790, il demanda la mise en liberté de l'abbé Froidin, arrêté pour manœuvres contre-révolutionnaires, etc., comme il trouvait une vive opposition dans les membres de la gauche, il poussa l'insolence jusqu'à les traiter d'assassins. Censure, condamné à garder les arrêts chez lui pendant huit jours, il essaya de lutter encore; mais, désespérant du triomphe de sa cause, il prit le parti d'émigrer. Il rentra après le 18 brumaire, obtint la préfecture de l'Ailier en 1814 et un siège à la Chambre des pairs en 1815.

**FRONDEBALLE** s. m. (ron-di-ba-le) — de *fronde* et du gr. *ballein*, lancer). Art milit. Machine de jet usitée chez les anciens pour lancer des pierres, sorte de fronde gigantesque analogue à la machine du moyen âge appelée MANGONNÉ. On dit aussi FUNDIBALLE.

**FRONDIKOLE** adj. (ron-di-ko-le) — du lat. *frons*, *frondis*, feuillage; *colo*, j'habite). Bot. Qui vit ou croît sur les feuilles, comme la sphère frondicole.

**FRONDIKULAIRE** s. f. (ron-di-ku-lère) — du lat. *frondiculus*, petite feuille). Foram. Genre de foraminifères.

**FRONDIKULE**, ÉE adj. (ron-di-ku-lé) — dimin. du lat. *frons*, *frondis*, feuillage). Zooph. Qui est rameux, qui a la forme d'une branche d'arbre.

**FRONDIKULINE** s. f. (ron-di-ku-line) — dimin. du lat. *frondiculus*, petite feuille). Polyp. Syn. d'ADONNE, genre de polypiers.

**FRONDIRÈRE** adj. (ron-di-ère) — du lat. *frons*, *frondis*, feuillage; *ère*, je porte). Hist. nat. Qui porte des feuilles ou des expansions foliacées, comme l'espèce frondifère.

**FRONDIRÈRE** adj. (ron-di-ère) — du lat. *frons*, *frondis*, feuillage, et de *forme*). Zooph. Qui a l'apparence d'une feuille : Ce polypier est composé et forme d'expansions FRONDIRÈRES. (Milne Edwards.)

**FRONDIRÈRE** adj. (ron-di-ère) — du lat. *frons*, *frondis*, feuillage; *ère*, je porte). Bot. Qui sort des fleurs et des fruits qui, par une sorte d'anomalie, produisent un rameau.

**FRONDIPORE** s. m. (ron-di-po-re) — du lat. *frons*, *frondis*, feuillage, et de *porus*). Zooph. Genre de polypiers poreux de la famille des millepores, appelé aussi KRUSTENBERG. Le polypier des FRONDIPORES a des cellules inégales. (G. Vermeil.)

**FRONDU**, UE adj. (ron-dû) — *rad. frons*). Garni de branches et de feuilles : *Que d'êtres-vous de marauder, jolis *frondus*!* (Lafontaine.) *On s'éffraye de voir une tristesse inébranlable et l'occiput muet profond de la vie sur des FRONDS austères*. (G. Sand.)

... Je ne suis point de ces femmes hardies Qui, goûtant dans la crime une profonde paix, Ont su se faire un front qui ne rougit jamais.

— Se dit aussi des êtres moraux et des êtres personnifiés : *Les anges courbent leurs FRONDS devant Dieu*.

L'Espérance au front gai brille de toutes parts. Reine du monde, ô France ! 6 ma patrie ! Sois-tu enfin ton front cicatrisé.

BÉRANGER.

— Par anal. Partie supérieure ou antérieure, ou à la fois supérieure et antérieure, d'un objet : *Le FRONDS d'une montagne*. Deux navires qui se présentent le FRONDS. Une glace éternelle couvre le FRONDS du Liban. (Fon.) Les arbres se couffent de leurs chevelures sous lesquelles leurs FRONDS carrelés se rejoignent. (Kératy.) Titre d'un livre, d'un ouvrage, d'un traité : *Vous trouvez leurs grandes et excessives histoires se rapportant plus à leurs sujets qu'à leur promotion au FRONDS de leurs livres*. (Et. Pasq.)

— Se dit aussi de l'organe du nez et du front. Quand le nom de Vénus brille au front d'un ouvrage. Un sourcil d'Apollon nous promet son suffrage. Tissot.

— Fig. Intelligence, esprit, pensée, imagination : C'est un projet d'intrigue adroitement formé, Qui, de mon front, sur l'heure, est sorti tout armé. L. BOULLEUR.

— Honneur, dignité personnelle : Un affront vit toujours sur le front qui l'endure. CÉLÉSTIN.

Pas de tête plutôt qu'une souillure au front. V. HOGG.

Il monte, pudeur ! Il n'a point de FRONDS, rien ne le fait rougir. Un Trop grande hardiesse, impudence : De quel front ose-t-il se présenter devant moi ? De quel front un Alexandre VI, l'horreur de toute la terre, avait-il osé se dire le vicar de Dieu ? (Volt.) Je ne conçois pas que l'on puisse mentir avec ce front-là. (Scribe.)

Quoi ! vous avez le front de trouver cela beau ! MOLEARS.

— Poétiq. Personne considérée par rapport aux divers sentiments dont le front passe pour être le siège : Le front à qui le cœur ne fait point de reproche Souffre aisément son juge et n'en craint point l'appui. (proch.)

ROSTOU.

Partie antérieure de la tête des mammifères comprise entre les yeux et le vertex : *Tous les vultres commencent à croquer les ruminants*. (J. Macé.) Partie de la tête des oiseaux qui s'étend depuis le bec jusqu'au vertex : En amour, en fierté, le coq n'a point d'égal, Une crête de pourpre orne son front royal. ROSSET.

— Intervalle qui sépare les yeux des crustacés, quand le bord antérieur de la tête ne se prolonge pas en rostre. Partie antérieure et supérieure de la tête des insectes, comprise entre la bouche, les yeux et l'occiput : *Ces insectes marchent le FRONDS orné de panaches, souvent la trompette et semblent armés pour la guerre*. (A. Martin.)

— Poétiq. Tête : *Courber le front*. *Lever le front*. *Ne courber le front devant aucun dieu, l'âme l'image de ton père*. (Frouilh.)

— Se prend souvent pour le siège ou le caractère d'un FRONDS sévère. Un FRONDS front. Les simples et ouverts, qui portent, comme on dit, le cœur au front, ne sont aucunement propres à ce métier de commander. (Charron.) *Le vice a beau se cacher dans l'obscurité, son empreinte est sur le FRONDS des coupables*. (J.-J. Rousseau.) *On voit passer sur le FRONDS de ceux qui nous écoutent des blâmes à demi formés, qu'on peut entrer en se hâtant de les dissiper avant que l'amour-propre y soit engagé*. (Mme de Staël.) *Le front de la jeune fille adolescente est naturellement le siège de la candeur*. (Théry.) *Tout enfant de la Grande-Bretagne porte sa nationalité écrite sur son FRONDS*. (L. Faucher.) *On s'effraye de voir une tristesse inébranlable et l'occiput muet profond de la vie sur des FRONDS austères*. (G. Sand.)

... Je ne suis point de ces femmes hardies Qui, goûtant dans la crime une profonde paix, Ont su se faire un front qui ne rougit jamais.

— Se dit aussi des êtres moraux et des êtres personnifiés : *Les anges courbent leurs FRONDS devant Dieu*.

L'Espérance au front gai brille de toutes parts. Reine du monde, ô France ! 6 ma patrie ! Sois-tu enfin ton front cicatrisé.

BÉRANGER.

— Par anal. Partie supérieure ou antérieure, ou à la fois supérieure et antérieure, d'un objet : *Le FRONDS d'une montagne*. Deux navires qui se présentent le FRONDS. Une glace éternelle couvre le FRONDS du Liban. (Fon.) Les arbres se couffent de leurs chevelures sous lesquelles leurs FRONDS carrelés se rejoignent.